

## **Délégués de classe : une place à prendre et à donner dans les instances de l'établissement**

Première réunion du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, l'an passé.

Tous les délégués de classe ont été invités.

Une participation jamais vue auparavant : nous manquons de place dans la salle, il y a autant d'élève que d'adultes !

Et, fait marquant : ils ont des choses à dire ! Sur le climat scolaire, sur les actions de prévention, sur les emplois du temps... Nous les écoutons.

### **Un parti-pris dans le pilotage de l'établissement**

Nous décidons de responsabiliser les délégués de classe en sollicitant leurs points de vue et leurs analyses dans différents cadres :

Le travail sur le climat de chaque classe, le CESC, le Conseil d'Administration, le Conseil de Vie collégienne...

S'il est vrai qu'ils y détiennent une place d'un point de vue statutaire, nous savons qu'ils ne pourront la prendre que si nous leur en donnons les moyens. Les enjeux sont de plusieurs ordres :

- Pour les élèves, permettre de donner une dimension réelle à la notion de représentation de leurs pairs et de délégation ; leur donner un rôle actif dans les décisions auxquelles ils participent et dans les actions visant l'ensemble des élèves, soit une initiation à la vie démocratique.
- Pour les adultes, exercer notre responsabilité dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, d'apprentissage de l'autonomie et de développement de l'esprit d'initiative ; **mais aussi apprendre à nous laisser questionner** par ceux qui doivent être au centre du système éducatif, à tous les niveaux.

### **Deux exemples tirés de notre expérience :**

#### **Dans le cadre du CESC**

Depuis deux années, certaines actions du CESC sont organisées sous la forme de semaines thématiques. Le choix des thèmes se fait dans le cadre du CESC, où nous croisons les regards des élèves et des adultes sur le climat scolaire.

Ces actions sont organisées par des comités de pilotage issus du CESC, auxquels participent des délégués de classe. Ces derniers sont pleinement partie prenante des actions choisies et menées. Ainsi, ils apportent leurs idées et leurs points de vue, vont

questionner leurs pairs sur une proposition d'action, l'amendent et participent à sa mise en œuvre... Bref, ils se montrent réellement investis dans la conduite de ces projets.

### **Pour exemple,**

Dans le cadre de la semaine sur l'égalité filles garçons, nous (adultes) pensons qu'il serait intéressant pour les élèves de 3<sup>ème</sup> d'organiser un speed-meeting avec des professionnels et des étudiants, ayant choisi des métiers ou des secteurs d'activité contraires aux stéréotypes. Convaincus de la pertinence de notre projet, nous commençons à l'élaborer. Les délégués de classe, accompagnés par Mme Saïdi, Conseillère Principale d'Education, échangent entre eux. Et là, le retour est cruel : « les élèves de 3<sup>ème</sup> en ont assez de l'orientation » expriment leurs délégués. Ils souhaitent parler de la différence filles garçons dans l'éducation. La CPE et moi tombons des nues. Ce n'est pas un sujet facile ! Et les délégués de 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> de renchérir : « nous aussi, c'est ce sujet qui nous intéresse ! » Nous discutons. Nous argumentons. Eux aussi. Ils auront gain de cause !

Et ce travail en commun voit la naissance d'une semaine très riche, pour laquelle les idées ne manquent pas : des débats, un quizz, un concours de slogan par classe, une galerie de portraits, des expositions d'œuvres d'arts plastiques...

Elle suscitera une réelle adhésion des personnels, des parents et des élèves.

Le regard des délégués de classe a été déterminant dans la réussite de ce projet : d'une part, il a permis à nos actions d'être en adéquation avec les attentes des élèves, tout en maintenant nos objectifs pédagogiques.

D'autre part, le degré d'implication des délégués de classe en ont fait des ambassadeurs de la semaine thématique, une forte participation de tous les élèves aux actions proposées s'en est ressentie.

### **Dans le cadre du Conseil d'Administration**

Sous l'impulsion de Mme Rohrbach, Principale, et moi-même, nous réalisons plusieurs temps de formation pour les représentants des élèves au CA.

*Deux exemples les plus parlants :*

Une formation sur le budget, mené en collaboration avec Mme Pagès, gestionnaire ; une autre sur la Dotation Horaire Globale, dont je me charge.

Ce sont deux « gros morceaux » étudiés par le CA, qui peuvent paraître très hermétiques.

A chaque fois, nous travaillons en amont du CA avec les délégués, nous expliquons, nous répondons aux questions, nous écoutons.

Sur la DHG, les élèves prendront le parti de défendre le projet d'Accompagnement Personnalisé en 6<sup>ème</sup>, qu'ils trouvent pertinents et dont ils ont de bons retours de la part des délégués de classe de 6<sup>ème</sup>.

Les délégués de 3<sup>ème</sup> s'exprimeront sur la lourdeur de leurs emplois du temps.

Cela peut être difficile à entendre pour les adultes, qui pour bien faire, souhaitent en mettre « toujours plus » aux élèves.

Mais nous entendons et prenons en compte cette réalité dans la répartition de la DHG.

### **Une nouvelle écoute des élèves usagers**

Prochainement, nous soumettrons au vote du CA le nouveau projet d'établissement, après qu'il ait été travaillé par différentes instances.

Bien sur, les délégués de classe seront sollicités.

Nous prévoyons de permettre aux délégués du CA d'animer une réunion du Conseil de Vie Collégienne, sur le projet d'établissement et particulièrement sur le projet de création d'un foyer des élèves dans le collège.

Là encore, nous risquons d'être bousculés par leurs besoins et leurs envies.

Ce positionnement des délégués dans les instances du collège nous amène à entendre les élèves différemment.

Leur parole est davantage prise en compte et surtout, nous prêtons attention à ce qu'ils expriment sur « le pédagogique ».

Nous faisons le pari de les laisser s'exprimer, nos projets en seront renforcés.

C. SUTTER  
Principale-adjointe  
Collège Adolphe Chérioux  
Vitry-sur-Seine